

Humundi et **Défis Sud**

≡ L'éditorial de Pierre Coopman, rédacteur en chef de Défis Sud ≡



Défis Sud existe depuis 1991. Défis Sud est une revue désormais publiée par l'ONG Humundi. En juin 2023 SOS Faim a changé de nom pour s'appeler Humundi. En conclusion de son nouveau manifeste¹, Humundi veut cultiver l'espoir, semer les graines d'un monde plus juste : « *Parce que nous en récolterons tous les fruits. Ici et là-bas* ».

Ces notions d'ici et de là-bas sont importantes. Elles renvoient directement au titre de la revue Défis Sud. Sans détours, nous nous questionnons : est-ce que le mot sud, ce « là-bas » vu du nord, est galvaudé ou inapproprié ? L'utilisation de ce qualificatif est-elle encore de mise au sein de Humundi ?

Nous y réfléchissons, en nous appuyant sur une analyse fondée sur les systèmes et les inégalités qui traversent l'ensemble des sociétés, indépendamment de leur localisation, dans des logiques qui sont transnationales. Et pourtant, quotidiennement des milliers de migrants tentent d'accéder à l'eldorado étasunien depuis sa frontière sud, tandis qu'au même moment d'autres, par centaines chaque jour, risquent la traversée vers les rives nord de la mer Méditerranée. Les vraies raisons sont bien entendu

structurelles et n'ont aucun rapport avec une essentialisation de ce qui serait « un nord » ou « un sud ». Les conséquences de ces déficiences structurelles et souvent historiques se concrétisent pourtant encore dans des dominations et des discriminations des pays et des peuples de l'hémisphère sud de notre planète.

Nous le constatons au travers de cette édition : l'agroécologie (pages 25 à 36), l'utilisation des terres (pp. 37 à 40), la microfinance (pp. 41 à 46) le commerce durable (pp. 47 à 55), la biodiversité et le climat (pp. 56 à 74), l'arrêt des pesticides (pp.75 à 92), la lutte anti-gaspi (pp. 93 à 96), la lutte contre l'exploitation minière (pp.101 à 105), etc.

Une constante se dégage : les alternatives robustes pour faire progresser la transition vers des systèmes alimentaires justes et durables sont dévoyées, voire récupérées par des acteurs aux capacités financières sans commune mesure avec celles des organisations pionnières de ces alternatives. « *Ce sont toujours les mêmes techniques* », explique François Grenade dans notre dossier consacré à l'agroécologie, « *d'abord le discrédit, et maintenant que l'agroécologie est plus communément acceptée, la récupération* ».

Pour cultiver l'espoir, nous ne pouvons pas être satisfait de ces méthodes qui détournent les propositions d'action de nos sociétés civiles et paysannes. Les tenants d'un statut quo, soucieux de maintenir leur contrôle, veulent récupérer sans cesse la capacité de définir le cap en usant des mêmes arguments : « *la cohabitation est possible, laissez-nous tenter nos expériences tout en donnant une chance à vos propositions (...)* ».

Les optimistes candides considéreront que c'est ainsi que doivent fonctionner les réformes nécessaires à la survie de notre planète, que le passage à l'échelle impose en quelque sorte de léguer les bonnes idées à ceux qui ont vraiment les moyens de les financer. Une fois terminée cette course de flambeaux, il ne nous resterait qu'à aller dénicher de nouvelles idées avant de se les faire récupérer... pour qu'elles ne servent à rien ?

Nous pensons, chez Humundi, que ces procédés de récupération fonctionnent comme un effet placebo, donnent l'illusion de l'action et du changement alors que fondamentalement rien ne change, et certainement pas en matière d'inégalités entre les régions nanties et les régions déshéritées, entre les groupes sociaux les plus marginalisés et éloignés de l'exercice de leurs droits et les autres.

Les défis de Humundi sont aujourd'hui encore des défis « des suds », dans toutes leurs diversités. Les déséquilibres dans les rapports de pouvoir, qui empêchent ces défis de se déployer dans une perspective vraiment décoloniale, sont loin d'être surmontés.

En ce sens, au sein de Humundi, la revue Défis Sud continuera à tenter de remplir sa mission aussi longtemps qu'il le faudra. ≡